80e régiment d'infanterie ex-Angoumois – les volontaires de la Gironde – extrait de l'historique du 148e régiment d'infanterie, rédigé par le lieutenant-colonel Heumann, d'après les travaux de M. le capitaine Gautron – auteur : Heumann Amédée (1847-1908) – auteur du texte : Gautron capitaine – éditeur : Paris 1901 Henri Charles-Lavauzelle – sources : gallica.bnf.fr/BnF – droits : domaine public – saisie 2023

CHAPITRE

III

Régiment d'Angoumois. 80e régiment d'infanterie.

L'ordonnance du 28 février 1679 avait profondément modifié l'organisation de l'infanterie, qui fut divisée en deux groupes : troupes de campagne et troupes de garnison.
Les bataillons de garnison, bons pour le service des places, laissaient à désirer quand il devenait nécessaire de les employer en campagne ; le manque d'un officier supérieur à leur tête se faisait alors sentir ; aussi, en 1684, le roi résolut-il de transformer un certain nombre de ces bataillons en régiments ; en conséquence, 27 bataillons de garnison furent constitués en régiments par suite d'ordonnances datées du 1er au 27 septembre.
Le régiment *d'Angoumois* fut créé sous ce titre par ordre du 6 septembre 1684, et formé avec un bataillon de *Champagne*.
Les drapeaux d'Angoumois étaient aurore et violet ; dans chaque quartier, les couleurs étaient séparées par une large dentelure dans le sens de la diagonale de l'étoffe.
Angoumois avait porté culotte et habit blancs, collet rouge et veste bleue, boutons et galon de chapeau blancs, patte ordinaire garnie de trois boutons et autant sur la manche. En 1763, il eut les revers verts de Saxe et, en 1775, les revers cramoisis avec les boutons jaunes. En 1776, on lui donna les boutons blancs, le collet bleu céleste, les revers et les parements cramoisis.
Ces régiments furent confiés à des capitaines anciens d'infanterie, de cavalerie et de dragons. Ils étaient composés chacun de quinze compagnies, dont quatorze anciennes et une nouvelle, la compagnie colonelle.
Le plus ancien capitaine des vieilles compagnies fut nommé lieutenant-colonel du corps ; un des autres capitaines, nommé major, dut se défaire de sa compagnie.
L'effectif des compagnies fut de deux officiers et de quarante hommes, et plus tard de trente-cinq seulement.
L'infanterie était alors composée de 100 régiments, dont 85 français et 15 étrangers. ,
Les régiments, dont le nombre, en 1712, fut momentanément porté à 274, étaient désignés par des noms spéciaux, soit celui de leur colonel, soit encore celui d'une province. Les numéros d'ordre n'étaient employés que pour désigner la place de bataille du régiment.
« Au début de la guerre de 1688, Angoumois tenait garnison à Calais ; après les victoires du maréchal de Luxembourg dans les Pays-Bas, il fut renvoyé, en 1693, à Huy, et il s'illustra, l'année suivante, à la défense du château de cette ville contre le duc **de HOLSTEIN-PLOËN.**
» La garnison d'Huy ne se composait que des régiments d'Angoumois et de Ponthieu, présentant ensemble un effectif de 1.113 hommes ; deux cents hommes d'Angoumois, avec le lieutenant-colonel **LA FRELONNIÈRE,** étaient chargés de la garde du fort Picard ; le reste du corps occupait une petite place d'armes entre la caponnière et le château. Le 21 septembre, l'ennemi, qui avait une artillerie formidable, fit mine d'attaquer le fort Picard. Les grenadiers d'Angoumois ouvrirent sur les premières colonnes un feu de mousqueterie si bien dirigé que le duc **de HOLSTEIN** fit retirer ses troupes. Le lieutenant **DARIGNY** fit, ce jour même, une sortie avec dix grenadiers et renversa la tête des sapes.
» Le 24, le fort Picard fut attaqué par 200 grenadiers de Brandebourg, 200 carabiniers et 300 mousquetaires, soutenus par trois bataillons, et il fut enlevé après une résistance héroïque qui coûta la vie au brave lieutenant-colonel **LA FRELONNIÈRE**. Le lendemain, le colonel **DULUC** fut

blessé à la tête en défendant les brèches du château. La garnison capitula le 27 et sortit de la place, tambour battant, avec armes et bagages.
» L'ennemi avait tiré 25.000 coups de canon, 800 bombes et employé 113 bouches à feu pour réduire une mauvaise place défendue par un millier d'hommes. Angoumois, qui avait eu presque tous ses officiers atteints par les projectiles des alliés, était réduit à 150 hommes.
» A la suite de cette énergique défense, le régiment fut admis parmi les troupes de campagne, et il servit à l'armée de Flandre jusqu'à la paix de Ryswick. Il fit le siège d'Ath en 1697.
» Angoumois fut dirigé sur l'Italie en 1700. Il fit la campagne de 1701 avec le régiment de Bretagne, auprès duquel il combattit à Carpi et à Chiari. En 1702, il était avec Royal-Comtois à la bataille de Luzzara et à la prise dei Luzzara et de Borgoforte. Il appartenait, l'année suivante au corps d'observation placé sous les ordres du comte de Vaudémont. Il servit, en 1704, aux sièges de Verceil, d'Ivrée et de Vérue, et, le 16 avril 1705, il se distingua à la bataille de Cassano, où le colonel **DU PLESSIS-BELLIÈRE** fut gravement blessé. Il montra la même valeur, le 19 avril 1706, à Calcinato, où il faisait partie de la brigade de Piémont.
» Réduit à 300 hommes après le siège de Turin, Angoumois rentra en France et se rendit, en 1707, à l'armée d'Espagne. Il servit, au mois d'octobre, au siège de Lérida et partagea la gloire d'Auvergne, à l'assaut du corps de place ; il y fit son logement au milieu d'un feu épouvantable.
» En 1708, il était de la brigade de Normandie, et il se fit remarquer, le 26 juin, en repoussant vigoureusement une sortie de la garnison de Tortose. Après la prise de cette place, il contribua à la soumission du royaume de Valence, et, au commencement de 1709, il fut chargé de donner la chasse aux miquelets de la Catalogne.
» Le 9 mars, il les expulsa de Roda, et, le 22 avril, de Vénasque. Passé en Roussillon au mois de juillet, il contribua à la défaite du général **FRANKEMBERG**, et fut mis en garnison à Puycerda. Appelé à la fin de 1710 au siège de Gérone, qui capitule le 24 janvier 1711, il reste avec l'armée de Catalogne jusqu'à la fin de la guerre et participe à la soumission de Barcelone.
» Un deuxième bataillon, créé le 1er février 1701, avait fait, sur un autre théâtre, cette guerre de la Succession d'Espagne. Après la prise de Landau, en 1703, il y avait été mis en garnison ; mais, en 1704, il passa en Bavière avec le maréchal **de TALLARD** et se trouva à la défaite d'Hochstedt. Ses débris, ramenés sur le Rhin, rentrèrent dans Landau et y furent assiégés au mois de septembre. Le bataillon, pendant ce siège, fut employé au service de l'artillerie, sauf les grenadiers, qui trouvèrent une occasion de signaler leur bravoure dans la sortie du 3 octobre.
» Après la capitulation de Landau, le bataillon se retira à Schlestadt, et, pendant les années suivantes, il demeura dans les lignes de la Lauter.
» Dirigé en 1711 sur l'armée du Dauphiné, il acheva la guerre au camp du Sault-d'Oulx, et fut réformé en 1715.
» Le régiment d'Angoumois fit partie, en 1733, de l'armée du Rhin. Il servit au siège de Kehl, et, après la prise de ce fort, il fut envoyé, avec Piémont et Lyonnais, à Huningue, où le chevalier de Givry devait veiller au rétablissement et à la conservation du pont.
» En 1734, le régiment se trouva à l'attaque des lignes d'Ettlingen et au siège de Philippsbourg, et il passa l'hiver à Worms. En 1735, il fit partie du corps d'armée employé dans l'électorat de Trêves ; il combattit, le 19 octobre, à Klausen, et acheva la campagne au camp de Saint-Maximin.
» En 1741, Angoumois est incorporé dans l'armée du Bas-Rhin, commandée par le maréchal **de MAILLEBOIS**. Il passe l'hiver à Kaiserswerth, dans l'électorat de Cologne, et, en 1742, il est au camp de Juliers. Au mois d'août de la même année, il se rend sur les frontières de la Bohême et se trouve à la prise d'Elnbogen et de Kaaden, au secours de Braunau, dont l'ennemi lève le siège, et au ravitaillement d'Egra. Il est alors cantonné entre le Danube et l'Isar, et il se trouvait à Straubing

lorsque les Autrichiens forcèrent, le 5 juin, le passage du Danube. L'armée française s'était mise en retraite ; Angoumois gagna Ratisbonne, et, de là, le Rhin. A sa rentrée en France, il est mis en garnison à Montmédy.

» En 1744, il est appelé en Flandre et prend part aux opérations des sièges de Menin et d'Ypres ; il achève cette campagne au camp de Courtrai avec le maréchal **de SAXE**. Cette année, le capitaine **de CHATILLON**, à la tête d'une troupe de volontaires, fait la petite guerre avec bonheur et distinction, et s'acquiert une réputation d'armée.

» En 1745, Angoumois est au siège de Tournai, et, le 11 mai, à la bataille de Fontenoy, embrigadé avec Eu, il occupe le château de Bourquembray et la cense des Marais à gauche de la chaussée de Leuze. Son rôle, dans cette journée, est purement défensif. De retour devant Tournai, il se couvre de gloire, le 18 mai, à côté de Normandie et de la Couronne, à l'assaut de l'ouvrage à cornes. Il sert encore cette année à la prise d'Audenarde, de Termonde et d'Ath, et passe l'hiver à Termonde.

» Dans la nuit du 29 au 30 janvier 1746, il sort de cette place et enlève la redoute des Trois-Fontaines, qui défendait le passage du canal de Wilvorde. Il ouvre ainsi le chemin à l'armée qui va assiéger Bruxelles. Dans cette importante opération, il prend un gros détachement hollandais et n'a que six hommes blessés, parmi lesquels se trouve le capitaine **LAMOUROUX**, devenu lieutenant-colonel le 27 décembre 1763.

» Angoumois sert aussi avec distinction au siège de Bruxelles. Il se trouve plus tard à la conquête de Namur et à la bataille de Rocoux, où il est embrigadé avec La Fère ; il prend ses quartiers d'hiver à Anvers.

» En avril 1747, il s'empare du poste de Rodenendam et y enlève 85 hommes et 3 canons. Il contribue ensuite à la prise de l'Ecluse, du Sas de Gand, du fort d'Isendyck et du fort Philippine, et rentre dans Anvers, menacé d'un siège. Il y arrive le 11 mai et en repart le 17 juin, pour se rendre au camp de Malines, qu'il quitte bientôt pour joindre la Grande armée au camp de Tirlemont. Il reste à la garde de ce camp pendant la bataille de Lawfeld, et marche ensuite au siège de Berg-op-Zoom, où il se distingue extrêmement dans la nuit du 9 au 10 août, quand le prince **de SCHWARZEMBERG** vient attaquer nos lignes. C'est lui, en effet, avec le régiment devenu Aunis, qui, dans cette occasion, fait échouer toutes les tentatives du général autrichien contre nos redoutes.

» Le régiment perd, ce jour-là, le sous-lieutenant **BIREAU** ; le capitaine **DE CARLES** y est blessé.

» Après la prise de Berg-op-Zoom, Angoumois y est mis en garnison.

» En mars 1748, un détachement sorti de la place pour favoriser l'arrivée d'un convoi est enveloppé par des forces supérieures et obligé de se rendre après un combat acharné. Le reste du régiment va servir au siège de Maëstricht et fait partie de la grande attaque avec Champagne.

» Le 2e bataillon, qui avait été remis sur pied le 1er juillet 1747, est réformé le 30 octobre 1748.

» Au commencement de la guerre de Sept ans, Angoumois est envoyé en Amérique. Pendant toute la durée des hostilités, il est partagé entre Saint-Domingue et la Louisiane.

» L'ordonnance du 10 décembre 1762 l'attache au service des ports et colonies, et il passe les quatre années suivantes à la Louisiane.

» Rentré en France en 1766, il arrive à Nîmes au mois d'août ; il va de là à Saint-Hippolyte en juin 1767, à Collioure et Perpignan en décembre 1767, à Marseille en mai 1768, à Antibes en décembre 1768, à Grenoble en décembre 1769, à Montdauphin et Embrun en octobre 1771, à Marseille en mai 1773 et à Montauban en mai 1774.

» C'est dans cette ville, et par suite de l'ordonnance du 26 avril 1775, qu'il est reporté à deux bataillons, par l'incorporation de l'ancien régiment de Forez.

» On voit, depuis, Angoumois arriver à Huningue en octobre 1777, détacher son premier bataillon à Belfort en avril 1778, et se réunir à Strasbourg en novembre 1780. Le régiment ne prend aucune

part à la guerre de l'indépendance des Etats-Unis, mais de nombreux volontaires vont servir sur la flotte, et le lieutenant **TASCHEREAU** est blessé au combat livré le 5 septembre 1781, dans la baie de Chesapeake, par le comte de Grasse contre l'amiral **GRAVES**.
» Angoumois est arrivé à Perpignan en novembre 1783, et il n'a plus quitté les Pyrénées. Il est allé à Bayonne en avril 1788, et se trouvait encore dans cette ville au moment de la Révolution. Un acte déplorable de démence politique faillit troubler, en mai 1790, la bonne harmonie qui régnait entre les habitants et le régiment. Un jeune officier de race noble, à la suite d'une discussion, poignarda trois citoyens. Le corps d'officiers écrivit au capitaine de la garde nationale qu'ils avaient chassé cet officier et qu'ils l'abandonnaient.

» Cette affaire n'eut point heureusement d'autre suite[1]. »
En 1790, l'infanterie française comprenait :

Le régiment des gardes françaises à six bataillons ;
Le régiment des gardes suisses à quatre bataillons ;
Le régiment du roi à quatre bataillons ;
101 régiments à deux bataillons ;
7 régiments d'infanterie des colonies ;
1 régiment de marine.

Le régiment d'Angoumois était compris dans les 101 régiments à deux bataillons ; les bataillons étaient formés chacun à neuf compagnies, dont une d'élite, prenant la droite, dite de grenadiers.
« Le 1er janvier 1791, parut une loi supprimant les noms particuliers portés par les régiments. On numérota ceux-ci d'après leur ancien rang, et Angoumois devint le 80e régiment d'infanterie.
» Le même jour, le ministre fit paraître un règlement contenant les détails de la nouvelle organisation des régiments d'infanterie.
» Tous les régiments français et étrangers, sauf les suisses, étaient composés d'un état-major et de deux bataillons. Toutes les compagnies de fusiliers étaient dédoublées, et la compagnie de chasseurs était transformée en une deuxième compagnie de grenadiers ; de sorte que chaque bataillon avait neuf compagnies, dont une de grenadiers.
» Toutes les compagnies avaient : un capitaine, un lieutenant, un sous-lieutenant, un sergent-major, deux sergents, un caporal fourrier, quatre caporaux, quatre appointés, un tambour et quarante grenadiers ou fusiliers, soit trois officiers et cinquante-trois hommes.
» Le bataillon avait ainsi vingt-sept officiers et quatre cent soixante dix-sept hommes. Les deux enfants de troupe de chaque compagnie de fusiliers étaient supprimés.
» L'état-major du régiment se composait d'un colonel, de deux lieutenants-colonels, d'un quartier-maître, de deux adjudants-majors, d'un aumônier, d'un chirurgien-major, de deux adjudants, d'un tambour-major, d'un caporal tambour, de huit musiciens et de trois maîtres ouvriers, soit dix officiers et treize hommes.
» Le régiment avait soixante-quatre officiers et neuf cent soixante-sept hommes. L'adjudant-major était un lieutenant qui était nommé capitaine après deux ans de fonctions, mais sans pouvoir les quitter.
» Les bataillons étaient désignés par les numéros 1 et 2 ; les compagnies portaient le nom de leur capitaine et continuaient à être placées dans les deux bataillons d'après l'ancienneté de leur chef. Les

1 Suzane. Histoire de l'ancienne infanterie française.

officiers supérieurs n'avaient plus de compagnie, et il n'y avait ni compagnie colonelle, ni compagnie lieutenant-colonelle.
» Le premier bataillon conservait le drapeau blanc, et le deuxième le drapeau du régiment, qui étaient portés chacun par un sergent-major désigné par le colonel. Chaque compagnie formait un peloton dans les manœuvres, et était divisée en deux sections et quatre escouades. Le nom de sous-officier s'appliquait aux sergents-majors, au tambour-major, aux sergents, aux caporaux fourriers et aux caporaux.
» Le tambour-major avait rang de sergent-major, le maître tailleur de sergent, et les maîtres armuriers et cordonniers de caporaux. Le caporal tambour continuait à battre la caisse. »[1].
Ensuite, pour lier les officiers aristocrates, dont elle se défiait, l'Assemblée nationale rendit, le 15 juin 1791, un décret qui obligea tous les militaires à prêter le serment de fidélité à la Constitution.
Beaucoup d'officiers partirent, ne voulant pas s'y soumettre. Le colonel **DE SOUCY,** commandant le 80e, et le colonel **DE CALDAGUÈS** son successeur, se soucièrent peu du décret, qui faillit rester lettre morte pour ce régiment. Une plainte parvint sans doute au ministre de la guerre, car il demanda d'urgence des explications en 1792, et, le 26 mars, ordonna de procéder immédiatement à cette cérémonie.
Le 5 avril, le régiment se rassembla sur la place du Collège, à Bayonne, où se trouvaient les officiers municipaux de la ville, assistés du procureur substitut et du secrétaire greffier. Le colonel fit battre un ban et prononça la formule du serment :

Je jure d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi, de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution et d'exécuter et faire exécuter les règlements militaires.

Les officiers, placés en avant des rangs, levèrent la main droite et dirent successivement : « Je le jure ! » Ils signèrent le procès-verbal. Le colonel, s'adressant ensuite aux soldats, leur fit lever la main et prononça pour eux ce serment :

Je jure d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi, de défendre la Constitution, de ne jamais abandonner mes drapeaux et de me conformer en tout aux règles de la discipline militaire.

Les sous-officiers et les soldats crièrent ensemble : « Je le jure ! » Le ban fut fermé.

Six compagnies, dont celle de **LA TOUR D'AUVERGNE**[2], étaient détachées à la citadelle de Saint-Esprit. Elles prêtèrent serment de la même manière, et les officiers signèrent le procès-verbal avec le maire, les officiers municipaux, le procureur de la commune et le greffier [3].
L'émigration se dessina après les journées d'octobre 1789 ; elle continua en 1790 et 1791, s'acheva en 1792. La plupart des officiers nobles passèrent à l'étranger au mois de juin 1791, après le décret obligeant au serment, et les derniers hésitants, entraînés par les conseils et l'exemple de leurs

1 Histoire de l'infanterie en France, par le lieutenant-colonel Belhomme. (Tome III, p. 447.)
2 Corret fut autorisé, le 23 octobre 1879, par le duc Godefroy de Bouillon, à faire précéder son nom de Corret de celui de La Tour d'Auvergne.
En 1781, La Tour d'Auvergne quitte le régiment d'Angoumois pour suivre, en qualité de volontaire. le régiment de Bretagne au siège de Mahon. Rentré en France, il rejoint son régiment à Strasbourg, vient tenir garnison à Perpignan en 1783, est promu capitaine le 29 octobre 1874, et, le 5 février 1792, est nommé capitaine des grenadiers au 2e bataillon du 80e ci-devant Angoumois ; il avait alors près de 50 ans.
3 Capitaine E. Simond. Le capitaine La Tour d'Auvergne.

parents et de leurs amis, effrayés aussi par les soupçons et les haines qu'ils sentaient attachés à leurs noms, émigrèrent après la journée du 10 août. Le mouvement fut à peu près général.
Les officiers du 80e, unis par un sentiment de camaraderie et de discipline, éloignés du centre des agitations politiques, résistèrent plus longtemps que les autres aux mauvaises suggestions. Le colonel **DE SOUCY** leur rendait hommage en écrivant au ministre de la guerre, le 8 décembre 1791.
Tous les officiers sont présents au corps. Ils remplissent leurs fonctions avec une exactitude très exemplaire dans les circonstances. La subordination et la discipline sont généralement observées par les soldats et dans tous les grades au 80e.

Le maréchal de camp **de GESTAS** disait aussi, le 13 avril 1792 :

Le 80e s'était jusqu'à présent préservé de la contagion des temps ; l'insurrection n'avait pas atteint les soldats et les officiers ne s'étaient pas livrés à la manie des démissions et de l'émigration.
Un décret de l'Assemblée nationale, sur la manière de combler les vacances dans les corps, provoqua la fuite des officiers du 80e, qui avaient contenu jusqu'alors leur mécontentement et leur esprit d'opposition. Il est supposable que, à défaut de ce motif, un autre incident eût occasionné leur départ, car ils ne supportaient qu'avec une irritation mal dissimulée les exigences de la situation nouvelle.
Si le 80e n'avait pas encore eu de démissions et de désertions, il n'en était pas de même ailleurs, et les cadres d'officiers étaient presque vides dans la plupart des corps.
L'Assemblée ordonna de puiser dans ceux qui étaient intacts ou moins dégarnis pour renforcer les autres. Sept lieutenants et huit sous-lieutenants du 80e furent nommés au grade supérieur dans différents régiments. Les nouveaux promus, loin de se réjouir, s'alarmèrent de quitter leurs camarades, et ne, virent dans cet avancement qu'un exil. Soutenus, excités par les autres officiers, ils réclamèrent et furent appuyés par le colonel. Le ministère de la guerre répondit de leur faire rejoindre immédiatement leur nouveau corps, sous peine de destitution. Une protestation fut adressée le 7 mars par un groupe d'officiers.
Aucune loi ne force un militaire d'accepter un emploi quelconque, dirent-ils, et qui puisse, par conséquent, d'après son refus, le priver de celui qu'il occupe.

Ils terminèrent par cette menace :

Nous espérons que Sa Majesté voudra bien rendre à nos compagnons d'armes et amis la justice qu'ils méritent et prendre en considération le vœu de nous soussignés qui déclarons que, si on dispose contre leur gré des charges desdits lieutenants et sous-lieutenants, on peut également disposer des nôtres.

Suivaient vingt-deux signatures d'officiers de différents grades. **LA TOUR D'AUVERGNE** dut désapprouver cette déclaration violente, car il ne signa pas.
Le colonel **DE CALDAGUÈS** appuya la réclamation de ses officiers, en priant qu'on ne « désorganisât pas son régiment ». Le maréchal de camp **de GESTAS** écrivit au ministre dans le même sens :

Vous sentirez facilement, Monsieur, combien il est fâcheux pour un homme qui s'est flatté de passer sa vie dans un régiment, qu'il regarde comme sa famille, d'en aller chercher à grands frais un autre d'où l'insurrection a chassé ceux qu'il remplace. Il est même aisé de prouver qu'un pareil déplacement est très nuisible au service, puisqu'il fait perdre à l'arrivant tous les fruits de la confiance et de la connaissance des

hommes qu'il avait acquises dans son propre corps, sans qu'il retrouve des avantages, surtout quand il part malgré lui. Les observations que vous et votre prédécesseur avez faites sur ce mode de remplacement à l'Assemblée nationale, et qui ont été renvoyées au comité militaire, m'encouragent à vous présenter ces réflexions et à vous supplier de suspendre les dispositions qui ont été prises pour les officiers du 80e régiment, qui se verrait privé de quarante de ses meilleurs et peut-être de la totalité, dégoûtés de la perte de leurs camarades, s'ils étaient forcés de rejoindre les corps auxquels ils ont été appelés ou de donner leur démission.

Cette lettre, écrite le 13 avril 1792, était destinée au maréchal de camp **de GRAVE**, ministre de la guerre, mais elle parvint à **SERVAN**, qui l'avait remplacé , le ministre répondit, le 17 mai, d'exécuter l'ordre donné au 80e par M. **de NARBONNE**, qui avait précédé M. **de GRAVE,** ordre renouvelé par ce dernier le 23 avril.
Alors, la catastrophe prédite se produisit. Vers la fin du mois de juin, **LA TOUR D'AUVERGNE** fut convoqué à une réunion des officiers, présidée par le colonel. Ils lui apprirent qu'ils étaient résolus à émigrer. Ils restaient solidaires des camarades, auxquels on n'avait pas voulu accorder justice. La Révolution menaçait tous les intérêts et toutes les croyances, après avoir détruit des privilèges séculaires. Le devoir était désormais de servir la cause du roi à l'étranger, où ses partisans s'organisaient.
Les officiers demandèrent à **LA TOUR D'AUVERGNE** de partir avec eux. Il appartenait aussi à la noblesse ; il portait un nom illustre qui l'engageait, plus que personne, à suivre leur exemple. L'émigration, disait-on, devait sauver la France et la royauté, en apparaissant bientôt toute puissante pour rétablir l'ordre.
Le capitaine répondit avec vivacité :

Vous vous êtes mépris, Messieurs, en me faisant une telle proposition. Rien ne peut légitimer à mes yeux la violation du serment. En vertu d'un décret de l'Assemblée constituante, le roi Louis XVI a ordonné à l'armée de prêter serment d'obéissance au pacte de 1791 ; notre régiment l'a prêté solennellement, et vous parlez de me parjurer pour attirer sur moi la honte et la malédiction de ma patrie ?... Prenez désormais tel parti qui vous plaira... En pareille matière, je ne me règle pas sur les autres, et toute l'armée émigrerait que je n'émigrerais pas.

Cette noble réponse, dit un de ses biographes, le docteur **PRIOU**, était celle d'un patriote vertueux, qui répétait souvent :

Périsse le lâche qui abandonne son pays au moment du danger ! Jusqu'à la mort je serai son ami fidèle, et j'embrasserai sa cause jusqu'au dernier soupir !

Les officiers, surpris, ajoutèrent qu'il se devait avant tout au roi, car noblesse oblige d'autant mieux qu'il s'en rapprochait plus que la plupart d'entre eux, lui, un descendant de la famille **de TURENNE**, un parent du duc **de BOUILLON.** Cet argument, bien fait pour toucher son loyalisme et son orgueil aristocratique, ne l'ébranla pas. Son patriotisme ne fut point abusé. Il répondit :

J'appartiens à la patrie ; soldat, je lui dois mon bras ; citoyen, je dois respect à ses lois. Je ne puis quitter ni mon pays, ni le poste qui m'a été confié.

Il disait plus tard à son ami **ROUJOUX**, en lui racontant cette scène :

Si j'avais abandonné la France, je n'y serais jamais rentré, car on ne revient pas dans le pays qu'on a trahi sans être soupçonné de méditer une trahison nouvelle.

Les officiers nobles du 80e passèrent en Espagne. Le colonel **DE CALDAGUÈS** partit en congé le 1er juillet et ne revint plus ; quelques autres donnèrent leur démission ; mais la plupart s'enfuirent sans prévenir, dans la nuit du 2 au 3 juillet, quelques-uns avec tant de précipitation qu'ils laissèrent leurs effets dans leur appartement. Il ne resta que deux lieutenants-colonels, dont le plus ancien, **RIS DE LA CHAPELETTE**, prit le commandement du 80e, six capitaines, deux lieutenants et un quartier-maître.
L'occasion était favorable pour les ambitieux. La moitié de ces officiers parvint au grade de général, et aucun n'avait la valeur militaire et le savoir **de LA TOUR D'AUVERGNE**.
LA TOUR D 'AUVERGNE refusa toujours tout avancement, et persista, malgré toutes les demandes de ses amis et de ses chefs, à rester capitaine, prouvant ainsi une fois de plus que c'était bien par pur patriotisme et non par ambition qu'il n'avait pas émigré.
Les généraux reçurent l'ordre de compléter le premier bataillon de chaque régiment pour en faire un bataillon de campagne, et de tirer du second deux compagnies de chasseurs volontaires qui, jointes aux deux compagnies de grenadiers, seraient aussi envoyées aux armées. Le reste du deuxième bataillon ne devait former qu'une sorte de dépôt. Il ne fut pas facile d'exécuter cet ordre au 80e. Le 12 juillet, il y avait encore trente vacances d'officiers, et les nouveaux promus envoyés par le conseil exécutif ne rejoignaient que lentement, quand ils rejoignaient.
Le colonel **DE LA CHAPELETTE** était obligé de recommencer chaque jour son travail de la veille, à cause de la méthode réglementaire du tiercement, qui classait les capitaines dans les bataillons suivant un ordre fixe déterminé par l'ancienneté. Il finit par demander qu'on supprimât ce classement, sans quoi « un individu dérangeait toutes les opérations ».
Les quelques officiers restés au régiment se débattaient au milieu de mille difficultés politiques et militaires. Le désordre et la confusion étaient inexprimables. **BARRIÈRE de VIEUZAC** dénonça à la Convention le 80e régiment comme « entaché d'aristocratie et vendu aux ennemis de la chose publique ». Le lieutenant-colonel **LASSALLE** se plaignit au président du conseil général de Bayonne, et, dans sa séance du 1er octobre 1792, cette assemblée attesta le patriotisme et la bonne conduite dont le 80e avait toujours fait preuve depuis qu'il était dans la garnison.
En 1792, le général de Montesquiou, nommé commandant de l'armée des Alpes, concentra ses forces à Toulon ; c'est là que le rejoignirent les deux compagnies des grenadiers du 80e et les deux compagnies de chasseurs volontaires qui leur étaient adjointes (juillet-août). Ces quatre compagnies passèrent sous les ordres du capitaine le plus ancien, qui était **LA TOUR D'AUVERGNE**, et se trouvèrent presque toujours à l'avant-garde, dans cette campagne qui fit tomber la Savoie dans nos mains. Après plusieurs mois passés à Pont-de-Beauvoisin (Savoie), ces quatre compagnies rejoignirent en toute hâte leur régiment, à Toulon, au mois de février 1793[1].
L'Espagne venait de déclarer la guerre à la République, et les deux bataillons d'Angoumois allaient acquérir une gloire immortelle dans cette valeureuse petite armée des Pyrénées occidentales, dont ils formaient le noyau.

1 Capitaine E. Simond. Le capitaine La Tour d'Auvergne.

CHAPITRE I

IV

Bataillons de volontaires. — Volontaires de la Gironde.

Le 3 mars 1791, l'Assemblée constituante supprimait les bataillons et les régiments provinciaux, et déclarait que les troupes seraient dorénavant recrutées par enrôlements volontaires, à prix d'argent, et formeraient à l'avenir une armée de ligne de 150.000 hommes, dont 110.000 d'infanterie, 30.000 de cavalerie et 10.000 d'artillerie.
Le 22 juillet, l'Assemblée prescrivit une levée de 169 bataillons, pour remplir le rôle destiné aux 132 bataillons des milices provinciales supprimés. Le 4 août, le nombre de ces bataillons fut porté à 187, et l'on adopta les règles suivantes pour leur organisation.

Chaque bataillon devait avoir un effectif de 574 hommes ; au fur et à mesure de leur arrivée au lieu de formation, les volontaires étaient réunis en compagnies de 71 hommes ; la compagnie des grenadiers était ensuite formée par un prélèvement de huit hommes sur les autres compagnies. Chacune des neuf compagnies était alors composée de trois officiers, d'un sergent-major, de deux sergents, de quatre caporaux, d'un tambour et de 52 soldats. L'état-major du bataillon se composait de deux lieutenants-colonels, d'un adjudant-major, d'un quartier-maître, d'un tambour-maître et d'un armurier. Chaque compagnie élisait son cadre au scrutin. Tous les officiers et sous-officiers devaient être choisis parmi les volontaires qui avaient servi dans la ligne, dans la milice provinciale ou la garde nationale. Chaque bataillon nommait au scrutin deux lieutenants-colonels et le quartier-maître. Le bataillon avait un drapeau aux trois couleurs portant le nom d'un département et le numéro du bataillon[1].
Le volontaire pouvait se retirer après chaque campagne, en prévenant son capitaine deux mois à l'avance.
Des prescriptions, en date du 28 décembre, permirent à chaque bataillon de recevoir deux canons de 4, et de forcer pour les servir une section d'un lieutenant et 16 canonniers.
Les premiers bataillons de volontaires furent formés en grande partie avec les anciens militaires et eurent de meilleurs cadres que ceux qui furent levés ensuite.
Ils furent organisés rapidement dans certains départements, et très lentement dans le plus grand nombre ; dans tous, l'organisation fut retardée par des difficultés d'habillement et d'armement.
En somme, sur les 169 bataillons de première levée, 83 seulement s'organisèrent à temps pour se rendre soit dans les places fortes, soit aux armées de la frontière.
Le 5 mai 1792, l'Assemblée législative décida la création de 45 nouveaux bataillons et porta l'effectif de chacun de ces corps à 800 hommes, puis, le 19 juillet, elle ordonna la levée de 42 nouveaux bataillons. Le 15 août 1793, le nombre des bataillons de volontaires atteignait le chiffre de 611. Mais il ne suffisait pas d'avoir des hommes, il fallait les habiller, les armer, les équiper ; or, tout manquait,
On décida que la pique serait donnée à tout citoyen qui ne posséderait pas d'arme à feu, et que l'on organiserait avec ces hommes des bataillons de piquiers.
Heureusement que ces troupes de nouvelle formation n'eurent pas le temps de se rendre à la frontière, car, ainsi que l'écrivait **DUMOURIEZ** dans son rapport du 13 juin, « cette tourbe sans

1 Lieutenant-colonel Belhomme. Histoire de l'infanterie en France. (Tome III, p. 471.)

ordre et sans force, rassemblée tumultueusement, aurait eu le sort de ces immenses armées indiennes que quelques hommes aguerris dissipaient facilement ».
Les volontaires recrutés tout d'abord dans toutes les classes de la nation fournirent d'excellent soldats. Composés avec l'élite de la jeunesse enthousiaste de cette époque et encadrés par les sous-officiers des troupes provinciales, ces bataillons valurent bientôt les troupes de ligne, et rivalisèrent avec elles de patriotisme, de bravoure et de discipline.
Les bataillons de volontaires se multipliant, beaucoup furent médiocrement composés et mal commandés.
On y admit peu à peu « des hommes de toute taille, de tout âge, des enfants, des vieillards, des hommes faibles et valétudinaires ».
Leur composition morale était encore plus défectueuse que leur composition physique. La plupart des officiers de ces bataillons rassemblés trop hâtivement devaient leurs grades « à l'intrigue, à l'or ou au cabaret ».
Puis, successivement, les prétendus volontaires durent être envoyés de force à l'armée par des mesures énergiques de la Convention. Beaucoup d'entre eux furent braves, quelques-uns rendirent des services, mais tous furent indisciplinables et plus nuisibles qu'utiles aux généraux qui étaient contraints de les commander.
« Les volontaires de 1792 étaient pour la plupart imprégnés des doctrines jacobines, exaltés, fanatiques, bien moins souples à la discipline que les volontaires de 1791. Pas un général, pas un représentant qui ne blâme les contingents de 1792. Dans les combats livrés en Belgique et sur le Rhin, les bataillons qui se distinguèrent sont les premiers qu'ait armés leur département, c'est-à-dire des bataillons créés en 1791 ; ceux qui se conduisent mal sont, à peu d'exceptions près, les bataillons de 1792.
» Aussi les généraux s'opposaient-ils énergiquement, en 1793, à la formation de nouveaux bataillons de volontaires ; et lorsqu'on voulut, au mois de juillet 1793, envoyer dans la Vendée une division de 6.000 bons soldats, on préleva 57 hommes dans chaque régiment de ligne et dans chaque bataillon de volontaires de 1791[1] ».
En réalité, les premiers volontaires se sont bien conduits ; ils comptaient dans leurs rangs un grand nombre de jeunes gens instruits, pleins d'enthousiasme et formant l'élite de la nation ; ils ont communiqué à leurs camarades leur ardent patriotisme ; ils ont maintenu l'armée dans le devoir en l'empêchant de suivre les officiers qui émigraient ; ils ont été, en un mot, de bons auxiliaires de l'armée régulière, sans laquelle ils n'auraient pu rien faire, et ils ont eu leur part glorieuse dans les victoires de la Révolution.
Les soldats, en effet, ne s'improvisent pas, et les volontaires de 1791 n'eurent guère que huit ou dix mois pour s'instruire ; heureusement, pour accélérer leur instruction, « on favorisa le plus possible le mélange de leurs postes et de leurs services avec les troupes de ligne » ; la plupart du temps, les généraux faisaient soutenir les bataillons de volontaires par des troupes de l'armée régulière ; par ce contact incessant avec les vieux soldats, les jeunes volontaires acquirent rapidement l'aplomb et la solidité qui leur faisaient défaut.
L'uniforme des volontaires était celui de la garde nationale, c'est-à-dire l'habit bleu, et, en principe, chaque volontaire devait partir avec son propre uniforme ; or, comme la grande masse des gardes nationaux n'avait pas d'uniforme faute d'argent pour se le procurer, il fallut pourvoir à l'habillement et à l'équipement des volontaires, ce qui causa de sérieuses difficultés et de grandes pertes de temps.

1 Chuquet, La première invasion prussienne.

Le 7e bataillon de la Gironde, dit de Bordeaux, fut organisé le 9 août 1792, et vint tenir garnison à Bayonne sur la réquisition du général **SERVAN**, commandant l'armée des Pyrénées.
Les officiers de ce bataillon avaient été élus conformément à la loi, et, si nous consultons les contrôles nous voyons que les suffrages ne s'étaient pas égarés sur des indignes : **BESSAGUET**, capitaine, avait servi au 6e régiment, ci-devant Armagnac ; **PHILIPPON**, capitaine, venait du 46e, ci-devant Lorraine ; **PRESSEC** était un vétéran du régiment du duc d'Angoulême ; **Gabriel ROUSSEAU**, capitaine, avait débuté au 82e, ci-devant Saintonge.
Parmi les lieutenants, **LARBOURG** avait servi dans Orléans, **HOSTAINS** venait d'Artois dragons. Des sergents comme **BESSIÈRE, FOULON, TAURIGNAC, MONOT,** qui devinrent plus tard officiers, apportèrent avec eux les traditions de la vieille armée.

Le 11e bataillon de la Gironde, dit du Bec-d'Ambez, fut organisé le 13 juin 1793, et reçut lui aussi les bonnes traditions de discipline et d'esprit militaire de l'ancienne infanterie.
MAZAS, qui deviendra plus tard chef de la 148e demi-brigade, y était adjudant-major ; il avait servi aux ci-devants régiments de Champagne et Bourbonnais ; le capitaine **COMTE** venait de Saintonge ; **CARRAYON** sortait du 80.
L'instruction et l'exemple que de tels chefs devaient donner, le contact avec les troupes déjà assouplies et moralisées par la ferme administration du général **SERVAN**, amenèrent promptement au niveau des deux autres ce troisième et dernier élément de la future 148e demi-brigade.
Au début, il exista une certaine rivalité entre les soldats des anciens régiments d'une part, les volontaires des nouveaux bataillons et les gardes nationaux d'autre part. Les premiers, qui avaient conservé l'habit blanc des armées de la monarchie, appelaient dédaigneusement bleus les jeunes conscrits, auxquels on avait donné des habits de cette couleur, et les gardes nationaux, revêtus eux aussi d'habits bleus. L'expression «bleu» est même restée dans l'argot .militaire pour désigner le soldat nouvellement incorporé, naïf et sans expérience.
Les anciens soldats, les blancs, comme on les appelait, se dénommaient encore « soldats de porcelaine », infligeant à leurs jeunes rivaux le sobriquet de « soldats de faïence », parce que la porcelaine va au feu et que la faïence n'y va pas. Ce n'est que de la faïence bleue, disaient les émigrés en faisant allusion à l'uniforme des volontaires ; mais on avait eu l'occasion de présenter cette faïence au premier feu pour la durcir[1].
Les bleus et les blancs formaient donc deux éléments hétérogènes. Peu à peu, cependant, cet esprit de particularisme diminua, et insensiblement les ferments de discorde disparurent.

CHAPITRE II

I

Les Pyrénées occidentales. Théâtre des opérations.

Jetons un coup d'œil d'ensemble sur le théâtre des opérations où, pendant trois années consécutives, le 80e et les bataillons de volontaires vont livrer de glorieux combats. Il comprend presque tout le pays basque français et espagnol et la partie septentrionale de la Navarre.
Ce sont les derniers contreforts des Pyrénées atlantiques qui le couvrent, et l'entrecroisement assez confus de leurs ramifications en font un pays difficile.

1 Le mot est de Liger.

Sur le versant français, presque partout, les montagnes, peu élevées dans cette région, les collines des contreforts, sont recouvertes de végétation ; là où manquent les grands arbres, les prairies, les bruyères et les ajoncs se montrent ; les villages sont très nombreux.
Pour les montagnards, c'est le *Bach*, le bas pays ou le pays de l'ombre ; l'autre versant, c'est la *Soulane*, le côté du soleil, les rochers âpres, les ravins arides, déjà presque la terre d'Afrique ; le contraste est frappant.
Le pays des deux côtés est riche cependant, bien cultivé ; les habitants sont fiers, lestes, agiles, vigoureux, jaloux de leurs privilèges, mais ils ne présentent pas les mêmes contrastes que le sol. S'ils ont la même origine, presque la même langue, leurs tendances et leurs intérêts sont différents ; aussi les verrons-nous souvent prendre parti, former des corps francs et apporter aux belligérants un concours toujours précieux en pays de montagnes.
Bayonne au nord, Pampelune au sud, sont les objectifs directs des deux armées opposées occupant cette région. Deux routes carrossables seulement mettent en communication ces deux villes ; d'abord la magnifique chaussée Bayonne-Madrid, sur laquelle vient s'embrancher à Tolosa la route de Pampelune par le col de Lecumberri ; puis la route plus directe qui traverse les cols de Maya et de Belate.
Plus à l'est, d'autres communications parallèles, partant de Saint-Jean-Pied-de-Port, conduisent à Pampelune ; mais elles sont beaucoup plus difficiles, à peine praticables aux mulets. L'une d'elles, cependant, est très ancienne, elle remonte le val Carlos ; en 777, Charlemagne la suivit pour aller combattre les Sarrazins, et, à son retour, l'arrière-garde de Roland y fut écrasée par les montagnards, au col de Roncevaux.
A l'ouest de cette route, qu'on travaille aujourd'hui à rendre entièrement carrossable, deux sentiers traversent la frontière ; l'un, après avoir remonté la vallée des Aldudes, dessert en Espagne la fonderie de canons d'Enguy, l'autre passe au col de Burdineurruch.
A l'est, au col de Bentarte, une autre communication, fameuse en 1793, aujourd'hui abandonnée, passe au pied de Château-Pignon[1].
Enfin la dernière des communications, en tous temps accessibles, franchit la frontière au col d'Orgambide et atteint Pampelune après avoir traversé la fonderie royale d'Orbaïcette.
Après, commence la grande chaîne, infranchissable aux armées.
Notre théâtre d'opérations s'arrête là.

Les ramifications des contreforts que les Pyrénées envoient vers l'Océan sont enchevêtrées ; aussi les communications perpendiculaires aux précédentes, c'est-à-dire à peu près parallèles à la frontière, sont-elles rares et tout aussi difficiles. Le contrefort de Haya, qui sépare les vallées de l'Oria et de la Bidassoa moyenne, est traversé par les cols de Biandis (Yanzi-Oyarzum) et de Goritty (Erazum-Tolosa).
En remontant dans la vallée de Bastan, qui n'est autre que la Bidassoa supérieure, on pénètre d'une part dans la vallée de la Nivelle par les cols d'Etchalar (San-Estevan-Sarre) et d'Urdax (Maya-Ainhoué) ; d'autre part, à travers le contrefort de Hansa, on entre dans la vallée des Aldudes par les cols de Berderitz (Elizondo-les-Aldudes).
Voilà pour les communications ; quant aux positions, elles abondent, la suite des événements nous les montrera[2].

1 Construit par les Romains (Jomini).

2 Capitaine Gautron (manuscrit).

II

La guerre avec l'Espagne.

Dans une de ses séances, en février 1793, la Convention avait dédaigneusement passé à l'ordre du jour sur les représentations des Bourbons d'Espagne au sujet de la mort de Louis XVI. Bientôt après, le 7 mars, voulait punir la cour de Charles IV d'avoir donné asile aux émigrés, elle s'était décidée à déclarer la guerre à l'Espagne.

La décision était imprudente, car la France avait peu d'hommes sous les armes.
A cette déclaration, Charles IV répondit le 23 mars par un manifeste à son peuple, et les hostilités devinrent imminentes.
De part et d'autre cependant, les moyens de les pousser activement étaient précaires.
Depuis 1792, la France entretenait bien quelques troupes sur la frontière des Pyrénées comme aile droite de l'armée du midi ; mais la plus grande partie en avait été distraite par le lieutenant général **de MONTESQUIOU-FEZENSAC,** pour les expéditions de Nice et de la Savoie.
Cependant, en octobre, le général **SERVAN**, fatigué des déboires de la vie politique, avait quitté le ministère de la guerre et s'était fait nommer général d'une armée qui devait être créée aux Pyrénées. **CHODERLOS de LACLOS** d'abord, puis l'adjudant général **LACUÉE**, en furent les chefs d'état-major.
SERVAN passa l'hiver à réunir les quelques ressources dont les départements de cette frontière pouvaient disposer, et constitua à grand'peine, aux deux extrémités de la chaîne, à Bayonne et à Perpignan, deux groupes, en quelque sorte deux noyaux, qui devaient, un peu plus tard[1], devenir les armées des *Pyrénées orientales et occidentales.*
Au mois de janvier, il écrivait au ministre de la guerre **PACHE** :

> Je ne puis que vous répéter une vérité que je n'ai cessé de vous écrire, c'est qu'il n'y a dans cette armée que des bataillons de troupe de ligne et à l'égard des bataillons de volontaires, à l'exception d'un ou deux, tous les autres sont à peine formés ; ils manquent de vêtements, d'équipement, d'armement, d'instruction..... ; en résumé, il n'y a pas 8.000 hommes disponibles.

Quelques jours après la déclaration de la guerre[2], au sujet de la division de droite qui nous occupe, il annonce aux représentants du peuple que, dans les divers camps, on compte à peu près quinze mille hommes, mais qu'on serait bien embarrassé d'en faire sortir la moitié qui sachent marcher ensemble, porter le fusil, le charger et le tirer.
Il ne fallait donc pas songer à l'offensive ; aussi **SERVAN** se borna-t-il tout d'abord à répartir ses meilleures troupes entre les postes importants de la frontière, et à réunir les autres dans un camp, à Bidart, près Bayonne, où, tout en les instruisant, il les tenait comme réserve, à portée de secourir les points menacés.
De son côté, le gouvernement espagnol avait formé deux armées : l'une devait opérer dans le Roussillon, et l'autre dans la Navarre.
Cette dernière était confiée au lieutenant général don **Ventura CARO** ; mais, comme l'offensive devait être prise par l'armée du Roussillon, le rôle imposé à **CARO** fut purement défensif. Il eut l'ordre de garder la vallée de la Bidassoa.

1 Le 30 avril 1793.

2 24 mars, lettre datée de Bayonne : J. Servan aux représentants du peuple. (Archives de la guerre.)

Il disposait d'une trentaine de mille hommes, parmi lesquels se trouvaient des troupes de ligne, de milice, et une légion d'émigrés aux ordres du marquis **de SAINT-SIMON**[1].

Voici comment les troupes étaient réparties le long de la frontière, vers le milieu du mois d'avril, au moment où les hostilités allaient commencer :
Le général **DUVERGER** commandait la division de droite de l'armée des Pyrénées, et avait sous ses ordres : à droite, à Saint-Jean-de-Luz, le général **RÉGNIER** ; à gauche, à Saint-Jean-Pied-de-Port, le général **LAGÉNÉTIÈRE**.
Les troupes de **RÉGNIER** étaient réparties en trois camps ; aux environs de Hendaye, le camp de la Croix-des-Bouquets était occupé par le 20e régiment d'infanterie, le 7e bataillon de la Gironde et le 5e bataillon d'infanterie légère. Ce camp faisait face aux retranchements de Fontarabie et d'Irun et aux redoutes étagées de la montagne de Saint-Martial, couvertes d'artillerie et occupées par 6.000 Espagnols.
A six kilomètres environ à l'ouest, et fermant les débouchés de Béra, le camp de Jolimont réunissait un détachement du 80e ci-devant Angoumois, et commandé par le chef de bataillon **DUROGNON**, aux volontaires des Basses-Pyrénées, du Tarn, de l'Aude et de l'Hérault ; 4.000 Espagnols étaient campés à Béra, en face.
Plus à l'ouest encore, et au centre à peu près de notre ligne de défense, pour barrer à la fois les débouchés de Béra et d'Etchalar, sur la vallée supérieure de la Nivelle, **SERVAN** avait installé depuis le 8 avril, aux Trois-Croix, près du village de Sarre, un autre camp très important, qu'il plaça sous le commandement du colonel d'Augoumois, **LA CHAPELETTE.**
Un détachement du 80e régiment[2] et un autre de la légion des montagnes, les bataillons des Hautes-Pyrénées, des Landes et du Gers formaient la garnison de ce camp, en face duquel, au col de Maya, gardant la vallée de Bastan, se trouvait le général espagnol **HORCASITAS**.
Enfin, du côté de Saint-Jean-Pied-de-Port, le général **LAGÉNÉTIÈRE**, avec six bataillons et environ douze compagnies franches, commandées par le capitaine **MONCEY**, gardait les passages de la chaîne en face de la droite espagnole, établie à Burguette.
Le général **Ventura CARO** avait pour lui, avec l'avantage du nombre, celui non moins important des positions, qui dominaient les nôtres, plus éloignées de la grande chaîne.
Il avait donc la partie belle, et nous allons voir comment il sut en profiter.

Combat d'Hendaye.
Les grenadiers d'Angoumois au camp de Sarre.

Bien que son rôle dût se borner à la défense de la Bidassoa, le général espagnol estima qu'il n'aurait aucune sécurité sur cette ligne s'il laissait les camps français installés aussi près de la rivière ; il résolut donc d'attaquer, pour se rendre maître des deux versants de la vallée.
Le 23 avril, une première tentative eut lieu sur la droite française, vers la grande route de Madrid, qui franchit la Bidassoa au pas de Behobie, défendu par le fort d'Hendaye, et, près de la route même, par une redoute contenant cinq pièces d'artillerie. Le camp dont nous avons parlé plus haut était plus en arrière, et au nord-est de la route.
L'attaque des Espagnols fut vive et progressa rapidement par la montagne de Louis XIV, tandis qu'une violente canonnade, partant d'Irun et de Fontarabie, éteignait sans peine le feu du fort et de la redoute, insuffisamment approvisionnés en munitions.

1 De Marcillac, Histoire de la guerre entre la France et l'Espagne.

2 Le reste du régiment était à Bayonne.

Le 20e régiment, les volontaires de la Gironde ne purent empêcher la prise de la redoute, qui fut rasée, mais ils parvinrent à dégager notre frontière, en rejetant les Espagnols sur la rive gauche de la Bidassoa.
Le général **RÉGNIER**, blessé dans cette action, fut remplacé par **LABADIE**, ancien commandant du bataillon de Bordeaux[1].
Ce n'était là qu'une diversion, car le véritable point d'attaque de notre ligne de défense n'avait pas échappé à **Ventura CARO**.
Ce point d'attaque était le camp de Sarre. Par sa position centrale, près du village de Zugarramurdi, qui commande la grande route Bayonne-Pampelune ; par ses débouchés sur la Bidassoa et la Nivelle, par ses communications avec Béra et Jolimont, ce point avait une importance capitale ; malheureusement, on ne s'était point assez hâté de l'organiser.
Du côté de la gorge de Béra, qui borde au sud la montagne de Larrun, une redoute était en construction, près du hameau de Churitégny, mais elle était dominée de toutes parts, et à peine armée de deux pièces de canon, envoyées la veille du camp de Sarre.
Pas un poste, pas une patrouille n'avaient été disposés pour la sécurité de la garnison, qui comprenait cinq cents volontaires de la Haute-Garonne et un détachement de la légion des montagnes, et qui était commandée par le lieutenant-colonel **PINSUN**, chef de cette légion.
Entre cette redoute et le camp, sur la hauteur de Sainte-Barbe, qui barre le chemin d'Etchalar à Sarre, il n'y avait aucun ouvrage.
Le camp se trouvait à un kilomètre plus à l'est, face au village de Zugarramurdi.
C'était l'ensemble de cette position que le général **CARO** avait résolu d'attaquer, dans la nuit du 30 avril au 1er mai, par deux colonnes partant de Lesacca et de Béra.
Des obstacles imprévus retardèrent la colonne de Lesacca. L'autre, avec laquelle marchait le général en chef, était sous les ordres directs du marquis de **La ROMANA** ; elle arriva sans encombre, dans un bois tout près de la redoute avant la pointe du jour ; là, elle attendit.
Cependant la colonne de droite, destinée à tourner l'ennemi par Etchalar, ne paraissait pas, et l'heure fixée pour l'attaque avait sonné. Il était près de 4 heures. **La ROMANA** lance sans plus tarder ses compagnies sur la redoute, et, par cette brusque attaque, surprend les volontaires, qui essayent en vain de défendre des retranchements inachevés.
Un des premiers tués est le colonel **PINSUN**, le chef, le seul qui aurait pu maintenir chacun dans le devoir. En outre, dès le début, dans le bruit de la fusillade, dans le désordre de la surprise, des cris de trahison, provoqués par une funeste méprise[2], se font entendre. Les officiers sont impuissants à rallier leurs soldats. Tous perdent la tête et s'enfuient vers le camp, abandonnant à l'ennemi, avec la redoute, les deux canons que, la veille, on leur avait confiés.
Heureusement, les vieilles troupes solides sont en arrière. **LA TOUR D'AUVERGNE,** avec sa compagnie de grenadiers, est le premier prêt. Il reçoit l'ordre, du général **La CHAPELETTE**, « d'aller prendre une position vis-à-vis des ennemis, déjà maîtres de la redoute, et de s'efforcer d'arrêter leur marche s'ils la dirigeaient vers le camp ».
C'est à la chapelle Sainte-Barbe que se porte **LA TOUR D'AUVERGNE**, bientôt soutenu à droite par **DESSEIN**[3], capitaine au 80e, qui amène 50 fusiliers d'Angoumois. Il rallie à sa gauche à peu

1 Le 25 avril, les représentants du peuple Isabeau et Neveux avaient nommé généraux à titre provisoire La Chapelette, colonel du 80e, et Labadie, lieutenant-colonel du 7e bataillon de la Gironde ou de Bordeaux. La Tour d'Auvergne, dans cette promotion, avait été nommé colonel du 20e régiment ; mais, pour ne pas quitter ses grenadiers, il avait refusé cette nomination. (Archives du ministère de la guerre.)

2 On avait distribué, la veille, des cartouches d'instruction pour des cartouches à balles.

3 Général de division en 1795.

près autant de chasseurs de la légion des montagnes et quelques volontaires de la Haute-Garonne, commandés par **SOUBÉRAN**. Ces braves attendent de pied ferme le choc de la cavalerie espagnole, qui se montre au débouché de la gorge.

LA TOUR D'AUVERGNE a donné l'ordre de ne pas tirer, car la charge qui est dans les fusils est précieuse. Les jeunes soldats, qui n'ont pas compris l'ordre, sont surpris et prêts à lâcher pied ; mais les grenadiers d'Angoumois connaissent leur chef ; pas un ne bouge. Le fusil haut, ils regardent impassibles la cavalerie espagnole fondre sur eux. « Feu ! » commande **LA TOUR D'AUVERGNE** lorsqu'elle est à vingt pas ; chaque coup porte, et cette cavalerie, l'instant d'avant si redoutable, maintenant décimée, fait demi-tour et va se reformer à l'abri du feu terrible des grenadiers.

Mais d'autres dangers surviennent : à droite, c'est l'infanterie espagnole, qui, après avoir pris la redoute, coupe déjà les communications avec Saint-Jean-de-Luz et entame un feu meurtrier sur les fusiliers de **DESSEIN**, qui lui sont opposés. Ce capitaine, bien que blessé de deux coups de feu, ne quitte pas son poste ; il reste sous les yeux du général **La CHAPELETTE**, qui, lui aussi, est là, au premier rang, donnant l'exemple à ses jeunes troupes.

Sur la gauche, par le chemin d'Etchalar, la colonne de Lesacca fait son apparition et progresse. Pendant une heure et demie, **LA TOUR D'AUVERGNE** lui tient tête, mais il ne reçoit pas de secours ; malgré tous leurs efforts, les chefs restés au camp n'ont pu rallier ; personne.

Là, **BARBAZAN, DARNAUD, LABEYRIE**, chefs des bataillons des Landes, des Hautes-Pyrénées et du Gers, sont impuissants à se faire entendre ; les fuyards de la redoute de Churitégny ont apporté le désordre ; ils ont crié à la trahison, ils ont montré les colonnes espagnoles qui menacent de couper la retraite. Il n'en faut pas davantage pour que volontaires et jeunes recrues abandonnent tentes, bagages et canons, se précipitent sur la route d'Ustaritz, en semant dans tous les villages qu'ils traversent la panique et l'épouvante[1].

BARBAZAN, craignant d'être cerné, était d'avis de battre en retraite. **LA TOUR D'AUVERGNE,** survenant à ce moment, s'écria, indigné : « Reculer ? N'avons-nous pas des bras et des baïonnettes pour repousser l'ennemi ? »

Cependant, nos grenadiers allaient être tournés ; leur position, d'ailleurs, était couverte de mitraille par l'artillerie espagnole. **La CHAPELETTE** donna l'ordre de la retraite, qui s'opéra pas à pas vers le camp. On y trouva quatre pièces d'artillerie et deux caissons, abandonnés par leurs conducteurs, qui, à cette époque, étaient civils. Malgré le feu violent des Espagnols, grenadiers et artilleurs, unissant leurs efforts, s'attellent à trois pièces, enclouent la quatrième, et, pendant onze heures, tout en combattant à l'arrière-garde, ils se retirèrent lentement, en disputant le terrain pied à pied et traînant leurs canons dans la boue, malgré toutes les difficultés d'un sol accidenté, jusqu'à Ustaritz, où ils n'arrivèrent qu'à 9 heures du soir.

Les Espagnols, après avoir pillé et brûlé le camp, reprirent leurs anciennes positions.

Cette journée coûta cher aux Français en officiers et soldats tués ou blessés.

Les représentants du peuple **PROJEAN, BAUDOT** et **CHAUDRON-ROUSSEAU** rendirent justice à la belle conduite de **LA TOUR D'AUVERGNE** dans tous leurs rapports :

Il a ménagé la retraite de nos troupes, dirent-ils au comité de Salut public, faisant à propos une décharge qui a assez tué de monde à l'ennemi pour faire un rempart de morts.

Ils écrivirent à la Convention, le 6 mai :

1 Capitaine Gautron (manuscrit).

Un détachement de 100 hommes de nos troupes, commandé par le capitaine **LA TOUR D'AUVERGNE,** contint longtemps les Espagnols, arrêta leur cavalerie comme nous l'avons déjà mandé, et cependant nos soldats, par l'effet des suggestions perfides des agitateurs, et sans avoir tiré un coup de fusil, abandonnèrent le camp en criant à la trahison. Nous avons perdu tous les effets de campement de trois bataillons. Quoique l'ennemi eût pu tirer un parti très avantageux de cette déroute, à ce point qu'il eût pu s'emparer de Bayonne sans coup férir, tant l'alarme était générale, cependant il s'est contenté de piller quelques maisons de patriotes et s'est retiré. Notre camp même a plus souffert des dévastations de nos propres soldats et de ceux qui suivent l'armée que de nos ennemis.
Le même jour, une terreur panique se répandit dans le camp de Jolimont, et, sans qu'il fût inquiété par les Espagnols, des soldats crièrent aussi à la trahison et abandonnèrent leur poste, contre les ordres précis des généraux. La déroute devint complète, et le camp fut levé.
Les deux frères **CHAPPEL**, soldats du 80e régiment, eurent le courage de rester seuls, pour garder pendant la nuit deux pièces de canon qui avaient été enclouées et abandonnées par les fuyards, et parvinrent à les conserver et à les désenclouer.
Cette désorganisation tient à des causes de malveillance que nous cherchons à découvrir...
Le camp d'Hendaye s'est maintenu quoiqu'il ait été excité de la même manière et par les mêmes moyens que les deux autres.
Tous ces événements se sont passés le 2, et c'est le soir de cette journée que nous sommes arrivés à Bayonne.
La consternation était générale. Les volontaires affluaient de toutes parts, sans ordre, sans armes, et avec une contenance qui annonçait le découragement. Nous nous sommes occupés à prendre une connaissance positive des faits, à mettre en activité une cour martiale et à faire juger sans délai ceux qui ont compromis le sort de nos armes.
L'insouciance et le désordre étant extrêmes, nous nous proposons, de concert avec les généraux, de faire publier un code pénal militaire qui sera exécuté prochainement.

Après cette défaite, le général **SERVAN** convoqua à Saint-Jean-de-Luz un conseil de guerre qui décida de ne former qu'un seul camp sur les hauteurs de Bidart, à deux lieues en avant de Bayonne, d'abandonner le fort d'Hendaye, les camps de la Croix-des-Bouquets et de Jolimont, enfin tout le terrain compris entre la Nivelle et la frontière, « mesure commandée par l'insuffisance des forces et la désorganisation presque générale ».

Le général **DUBOUQUET**, qui remplaçait depuis peu **DUVERGIER**[1], estimant qu'à la suite de cet insuccès Jolimont et Hendaye étaient trop exposés, avait, dès le 3 mai déjà, envoyé de Bayonne l'ordre d'évacuer ces camps.
Le 5 mai, l'armée était réunie et campait près de Bidart.
Le général **SERVAN** remit de l'ordre dans ses troupes, les exerça et évita toute rencontre, pour ne pas compromettre le succès d'une nouvelle campagne. Comme avant-postes, il envoya deux bataillons et cent dragons à Ciboure, puis les compagnies de grenadiers de l'armée, sous le commandement de **LA TOUR D'AUVERGNE,** à Saint-Pée, à quatre kilomètres en arrière de Sarre.
L'approche des grenadiers délivra cette dernière localité d'une contribution en troupeaux levée par les Espagnols, qui devaient venir en prendre livraison huit jours après, et qui n'osèrent se représenter.
Les douze compagnies, établies d'abord à Saint-Pée, furent poussées jusqu'à Sarre, pour mieux éclairer les débouchés d'Ascain, de Béra et d'Urugne.

1 Devenu suspect, ce général avait été arrêté le 2 mai et envoyé à la barre de la Convention pour y répondre aux accusations portées contre lui.

Malgré l'importance de ce commandement d'avant-garde, **SERVAN** n'avait pas cru devoir le confier à un chef particulier. Il le laissa au plus ancien des capitaines de ces compagnies d'élite, qui possédait toute sa confiance. C'était **LA TOUR D'AUVERGNE**, dont la remarquable personnalité s'imposait à tous, et dont le général en chef utilisait ainsi les talents presque de force, puisqu'il refusait tous les grades. Lorsque, quelques mois auparavant, une première réorganisation de l'armée avait eu lieu, les services de **LA TOUR D'AUVERGNE** avaient été si remarqués par les représentants du peuple, qu'ils le nommèrent colonel au 20e régiment d'infanterie.
Cet avancement, en tous points justifié, fut néanmoins refusé par le modeste héros qui en était l'objet. Il lui aurait fallu quitter ses hommes, ses chers grenadiers ; il ne put s'y résoudre. A l'avancement, aux honneurs, qui lui étaient indifférents, il préféra la satisfaction intime de guider ceux qu'il appelait ses enfants, de leur apprendre le devoir, de les aimer.
Dans les circonstances critiques où se trouvait alors l'armée des Pyrénées occidentales, le choix ne pouvait être meilleur, et, malgré sa modestie, le capitaine de grenadiers d'Angoumois ne chercha pas à se soustraire à ce commandement, que son ancienneté lui faisait un devoir d'accepter. Bien que malade, il l'exerça avec son énergie et sa sollicitude accoutumées. La confiance qu'il sut inspirer aux soldats fut' un sûr garant de leur solidité, et les troupes groupées en arrière purent, en toute sécurité, prendre l'aplomb et le sang-froid dont elles avaient manqué jusqu'alors.
Le groupement de la division de droite au camp de Bidart avait, en effet, non seulement pour but de couvrir Bayonne et de rassurer la population de cette ville, mais encore il permettait de compléter l'instruction des jeunes troupes, de les discipliner[1], en un mot, de transformer en soldats ces bandes d'ouvriers et de paysans qui, jusqu'à ce moment, n'avaient fait preuve que d'ignorance et de jactance indisciplinée.
Ce n'était pas d'ailleurs de ce côté des frontières seulement que les nouvelles levées se débandaient, en proie à des terreurs paniques injustifiées, c'était partout ; et les revers que ce peu de consistance des troupes occasionna furent pour la nation le stimulant terrible que ses représentants utilisèrent afin de produire le grand mouvement qui sauva la patrie en danger.

C'est l'époque des immortels décrets de la Convention :

Les jeunes gens iront au combat, ordonnait-elle, les hommes mariés forgeront les armes, les femmes feront des tentes, des habits et serviront dans les hôpitaux, les enfants mettront le vieux linge en charpie, les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, prêcher la haine des rois et l'amour de la République.

Déjà, pour activer les résultats de la levée de 300.000 hommes, des représentants du peuple avaient été envoyés à toutes les armées[2] ; leurs pouvoirs furent confirmés et étendus. Exercer la surveillance la plus active sur les opérations des agents du conseil exécutif ; sur la conduite des généraux, officiers et soldats ; sur les dépenses, sur l'emploi des moyens décrétés ; telle fut la mission de ces mandataires, qu'on arma du droit d'arrestation, de suspension, de nomination provisoire, et qui vinrent imposer la victoire aux armées.

1 Lettre de Servan aux représentants, 24 mars 1793 (archives de la guerre) : « Sur les seize bataillons et les quinze compagnies que vous avez passés en revue, dix bataillons de volontaires ne sont levés que depuis six mois et viennent de recevoir environ 400 hommes de recrues depuis huit jours ; six bataillons de ligne en ont reçu le même nombre et l'un d'eux, celui de la légion des montagnes (le bataillon qui lâcha pied à Churitégny), en recevra 700. »

2 Décret du 30 avril 1793. Ce décret mentionne onze armées, il stipule la formation immédiate de deux autres. Des représentants furent envoyés à chacune de ces armées.
Les commissaires près l'armée des Pyrénées occidentales furent : Feraud, Isabeau, Garrau et Chaudron-Rousseau.

Certes, les abus, les excès, les crimes même de pareils dictateurs furent nombreux ; le mal était grand, le remède fut violent. Qu'importe ! puisque la France fut sauvée. On ne pouvait, sans à-coups, sans désordres, secouer la vieille routine, susciter le courage des innovations hardies, transformer la guerre.
Au-dessus d'eux, régularisant l'impulsion, coordonnant tous les mouvements, subordonnant à un plan d'ensemble les opérations de chacune des armées, le vaste et sage esprit de **CARNOT** dominait.
Il transmettait partout la volonté suprême du comité de Salut public. Cette volonté, c'était celle de vaincre à tout prix ; elle transporta la nation, elle transforma les armées, elle violenta la victoire ![1]
Dès ce moment, nous n'avons plus que de belles actions de guerre à raconter ; telle fut l'attaque de la montagne dite de Louis XIV.

Attaque de la montagne de Louis XIV.

D'après les représentants du peuple, la totalité des forces espagnoles était d'environ 60 à 70.000 hommes.

Le gouvernement, écrivaient-ils, a fait dégarnir tout l'intérieur du royaume et même les côtes. Il reste seulement 6.000 hommes à Madrid. Rien ne serait si méprisable que cette armée si la tenue de la nôtre était bonne. Au rapport de tous les Français qui reviennent d'Espagne, les habitants ne veulent point la guerre et les troupes mêmes redoutent notre « enragerie républicaine », suivant leur expression. Il est certain que, si nous prenons une fois l'attitude qui convient à nos principes, les Espagnols rentreront sur leur sol sans plus songer à aucune tentative. Ils ne peuvent faire que la guerre des postes. Ils n'ont ni le courage ni l'audace nécessaires aux grandes entreprises.

L'armée française, soumise à une sévère discipline, ne tardera pas à avoir une contenance plus fière et un meilleur esprit. Le 15 mai, **LA TOUR D'AUVERGNE** s'avança jusqu'à Sarre, où il posta ses grenadiers pour surveiller les gorges d'Ascain et d'Olette. Les représentants du peuple mandèrent au comité de Salut public, le 18 mai :

En passant la revue du poste de Sarre, commandé par le brave **LA TOUR D'AUVERGNE**, nous avons vu à découvert le camp ennemi qui n'est séparé du nôtre que par une vallée très étroite. Notre position est bonne. Notre armée prend enfin la consistance qui convient aux défenseurs de la République, et l'organisation en est presque achevée ; elle est remplie de courage patriotique et de cet amour de l'ordre et de la discipline qui assure la victoire. Depuis que tous les corps sont réunis en un seul camp, le zèle et le bon exemple ont tout fait. Le général **CARO**, dont le camp est à Pampelune, est atteint de la même maladie que Brunswick éprouva dans les plaines de la Champagne. Son armée est dans un état de misère et de maladie. La nôtre redouble de force et d'activité ; les recrues arrivent de toutes parts et, avec de la surveillance et de l'exactitude, tout sera bientôt réparé.

Ces conventionnels protestaient contre le remplacement du général en chef annoncé par les « papiers publics ».

Servan jouit de la confiance du soldat et de l'officier ; il mérite celle de l'un et de l'autre.

1 Capitaine Gautron.

Le 6 juin, l'ennemi enleva le Château-Pignon, près de Saint-Jean-Pied-de-Port, et fit prisonnier le général **de LAGÉNÉTIÈRE.**

Depuis la fin du mois de mai, après la prise du fort de Hendaye (31 mai), dont les canons de Fontarabie et d'Irun avaient eu facilement raison, les Espagnols s'étaient installés sur notre territoire en plusieurs camps défendant la hauteur de la Croix-des-Bouquets. Cette position constituait pour eux, en avant du pas de Béhobie, où la grande route Bayonne-Madrid franchit la Bidassoa, une véritable tête de pont dont la montagne de Louis XIV, plus en arrière et à l'est, formait le réduit sur la rive droite. Le camp de Saint-Martial, sur l'autre rive, dominait tout le pays et le couvrait du feu de ses batteries étagées.

De là, **Ventura CARO** menaçait fortement Saint-Jean-de-Luz ; il avait même poussé une reconnaissance jusque sur les hauteurs de Bourdagain et de Socoa, voisines de cette ville, ce qui fit craindre une attaque de ce côté. Pour y parer, dès les premiers jours de juin, **SERVAN** envoya le général **La CHAPELETTE** installer la division de droite sur les hauteurs de Bourdagain, la gauche vers la gorge d'Olette, faisant retour sur Belchénéa ; on forma plusieurs camps où se rendirent successivement les deux bataillons du 80e d'Augoumois[1] et le 7e bataillon de la Gironde. Mais le danger du voisinage des Espagnols n'en persistait pas moins, et, pour le faire cesser, le général en chef résolut de les chasser du territoire français.

Le 22 juin au matin, cinq colonnes attaquèrent dans ce but la position de la Croix-des-Bouquets. A droite, le colonel **WILLOT** et l'adjudant général **DARNAUDOT** commandaient ; au centre le 80e, sous les ordres de **LASALLE**, était précédé par la colonne des grenadiers de **LA TOUR D'AUVERGNE**. A gauche, le 7e bataillon de Bordeaux, celui des Hautes-Pyrénées, marchaient sous le commandement de **VIGENT** et **TISSON**.

Les camps, couverts par des retranchements simultanément attaqués, furent rapidement enlevés, et on se trouva en face de la montagne de Louis XIV, dominée par les batteries de Saint-Martial, hérissées de canons.

Tandis que les généraux hésitent devant ce formidable obstacle, l'armée demande à grands cris le signal de l'attaque ; alors, **DARNAUDOT** place avec bonheur deux pièces d'artillerie, dont le feu enfile les retranchements espagnols. **LA TOUR D'AUVERGNE** entoure avec ses grenadiers un château crénelé défendant les approches de la montagne. Sur son ordre, nos intrépides grenadiers braquent les canons de leurs fusils dans les créneaux, pendant que lui-même, armé d'une hache, frappe à la porte à coups redoublés et crie dans leur langue aux défenseurs qu'il va les brûler vifs s'ils ne se rendent dans l'instant. Ce coup d'audace réussit, le château ouvre ses portes et les abords de la montagne sont libres.

C'est le moment décisif. **WILLOT, LASALLE, TISSON, VIGENT,** entraînent leurs troupes à l'assaut ; le 22e, le 80e, le bataillon de Bordeaux, celui des Hautes-Pyrénées, le 2e de l'Aude gravissent les pentes sous le feu de l'artillerie ennemie, envahissent le camp et repoussent les Espagnols, la baïonnette dans les reins. La redoute est prise ; c'est le colonel **WILLOT** et un dragon du 18e, nommé **CHAUVIN**, qui y sont entrés les premiers.

LA TOUR D'AUVERGNE apparaît peu de temps après avec ses grenadiers, qui, dirigés par lui, sautent les fossés et gravissent les plongées. Les canonniers ennemis sont massacrés sur leurs pièces. Le camp est abandonné par les Espagnols, qui s'enfuient avec précipitation, en y oubliant un enfant. Les grenadiers le leur renvoyèrent après l'action.

1 Sauf les grenadiers, qui avaient été momentanément envoyés à la division de gauche après l'affaire de Château-Pignon.

A 10 heures du matin, il n'y avait plus un Espagnol sur notre territoire ; tous avaient repassé la Bidassoa en brûlant le pont. Il fallut renoncer à la poursuite, que, d'ailleurs, le feu des batteries de la montagne de Saint-Martial eût promptement arrêtée.
Ce jour-là, 22 juin, **LA TOUR D'AUVERGNE** se prodigua ; on le vit partout ; il reçut cinq coups de feu dans ses vêtements sans être blessé. « Il charme les balles », disaient les soldats en riant, stupéfaits du bonheur inconcevable de leur chef, qui, s'exposant plus que tous, n'était jamais atteint.
D'ailleurs, **LA TOUR D'AUVERGNE**, malgré les nombreux combats auxquels il assista, ne reçut qu'une seule blessure, mais elle causa sa mort.
Servan terminait ainsi le rapport de cette brillante journée :

Le capitaine **LA TOUR D'AUVERGNE,** commandant les grenadiers de l'armée, qui s'était déjà si fort distingué à l'affaire de Sarre, a soutenu dans celle-ci la réputation qu'il s'est acquise depuis longtemps. Le colonel **LASALLE**, les lieutenants-colonels **VIGENT** et **TISSON**, aussi commandants de colonne, ont fait exécuter les différentes manœuvres avec la plus grande intelligence. Tous les corps d'infanterie se sont distingués. Jamais le feu le plus vif n'a fait cesser le refrain chéri de *Ça ira*. Un grenadier d'Angoumois a son bras droit emporté d'un coup de canon. L'adjudant général **DARNAUDOT** [1] s'approche pour lui témoigner sa sensibilité : « Ne me plaignez pas, répond ce grenadier, j'ai encore un bras pour servir ma patrie. »

Dans cette lutte d'une heure, officiers et soldats, saisis d'émulation, rivalisèrent d'intrépidité. Un volontaire des chasseurs de la Haute-Garonne, grièvement blessé par un éclat d'obus, dit à ses camarades, s'apitoyant sur son état : « Vous avez tort de me plaindre », témoignant qu'il était heureux de ses blessures reçues pour son pays. (*Moniteur* du 5 juillet 1793, séance de la Convention.)

Félicité par le général **de La BOURDONNAYE**, **LA TOUR D'AUVERGNE** lui répondit du « camp des grenadiers », le 24 juin 1793 :

CITOYEN,

Le général en chef ne devait aucuns remerciements aux grenadiers ou à leurs officiers pour la conduite qu'ils ont tenue dans la journée du 22 ; ils n'ont fait que leur devoir. Leur conduite a été conforme aux sentiments qu'ils n'ont cessé de montrer depuis le commencement de la Révolution pour le soutien de la cause glorieuse qu'ils ont embrassée.
L'on prend d'ailleurs aisément du goût pour toutes les vertus républicaines quand on en chérit le modèle dans le général en chef sous les ordres duquel nous avons eu le bonheur de servir. Je ressens, Citoyen, en mon particulier, une joie extrême de pouvoir être ici l'interprète des sentiments de nos braves grenadiers et de leurs officiers.
Salut et fraternité.

Le capitaine LA TOUR D'AUVERGNE-CORRET.

On voit que le temps passé au camp d'instruction n'avait pas été inutile. Le moral des troupes fut sensiblement rehaussé par ce succès.
Malheureusement, l'auteur principal de ce résultat, le général en chef **SERVAN**, n'allait pas en recueillir les fruits. L'ancien ministre girondin, qui avait cru se soustraire à la politique en venant organiser l'armée des Pyrénées, était devenu suspect ; il fut destitué, et, dans les premiers jours de juillet, il quitta l'armée pour aller répondre aux accusations des clubs.

1 Blessé lui-même de deux coups de feu à cette affaire.

La disgrâce fut la triste récompense de ses services. Une période pénible va suivre, conséquence des troubles politiques. L'entente entre les représentants et le commandement sera longue à s'établir ; les opérations vont être paralysées quelque temps encore. Malgré tout, l'élan avait été donné, les soldats avaient pris de l'entrain et de l'audace, les courages s'étaient affirmés ; c'est à **SERVAN** qu'en revient le mérite.
Le général **de La BOURDONNAYE,** très malade, ne conserva le commandement en chef que jusqu'au 10 juillet ; il mourut le 6 octobre, aux eaux de Dax. Les guerres de la Révolution consommèrent un nombre extraordinaire de généraux. Il fallait une force de résistance peu commune pour supporter tant de fatigues, si l'on était épargné dans les combats. Ce général en chef fut remplacé, le 11 juillet, par **du CHAMBGE**, baron d'Ehlbeck, qui mourut à Saint-Jean-de-Luz le 1er septembre. A **d'EHLBECK** succéda **de PREZ de CRASSIER,** qui fut destitué le 4 octobre. Les représentants du peuple **GARRAU** et **ISABEAU**, mécontents de la disgrâce de **SERVAN**, n'hésitèrent pas à écrire au comité de Salut public :

Nous ignorons par quelle fatalité on nous envoie un citoyen **Delbecq**, connu par ses sentiments royalistes. Un génie malfaisant semble présider aux nominations du conseil exécutif. Citoyens nos collègues, notre petite armée est très unie, très attachée à ses chefs. Nous vous prions de veiller à ce qu'on ne les lui enlève pas.

Isabeau avait déjà dit le 19 juin :

La destitution des généraux justement aimés porte le trouble et le mécontentement dans toute l'armée.

Opérations sur la Bidassoa. — Combat de Biriatou.

Les Espagnols firent trois tentatives pour s'établir sur la rive droite de la Bidassoa, le 1er, le 4 et le 5 juillet. Le colonel **WILLOT**, avec un bataillon de la 5e demi-brigade légère, quelques dragons et les compagnies de grenadiers, commandées par **LA TOUR D'AUVERGNE**, les repoussa chaque fois.
Le 13, les Espagnols revinrent à la charge et s'installèrent sur les hauteurs de la Croix-des-Bouquets. L'avant-garde les en délogea et les poursuivit jusqu'au bord de la Bidassoa. **LA TOUR D'AUVERGNE** entraîna le bataillon qu'il commandait, et qui était composé des grenadiers du 80e et des grenadiers des trois bataillons de volontaires des Landes, de l'Aude et du Tarn. Il l'emmena jusqu'à Biriatou, dernière localité de la rive droite occupée par l'ennemi, qui s'y était fortement retranché, et qui avait garni d'abatis les abords de la position.
LA TOUR D'AUVERGNE mit le sabre à la main, et, se frayant péniblement un passage à travers les obstacles accumulés, arriva le premier sur le grand retranchement qui protégeait l'entrée. Les Espagnols n'attendirent pas les coups de baïonnette des grenadiers, et reculèrent. Poursuivis dans les rues de Biriatou, 140 d'entre eux se réfugièrent à l'intérieur de l'église, qui avait été crénelée et disposée pour servir de dernier réduit. Indépendamment de ses moyens de défense, cet édifice avait la protection des batteries de la rive opposée.
Les grenadiers attaquèrent avec fureur, mais l'ennemi, bien abrité, les fusillait presque à bout portant. **LA TOUR D'AUVERGNE** s'élança sur la porte, une hache à la main, et essaya de l'enfoncer. Malgré ses coups redoublés, il ne put y parvenir. Les Espagnols faisaient un feu d'enfer. Vingt grenadiers tombèrent aux côtés du capitaine. La nuit vint. Tout espoir d'emporter ce réduit était perdu. Il fallut reculer. L'ennemi n'osa suivre.
L'infatigable général **CARO** prépara une attaque importante, qui se produisit le 23 juillet. Vers 3 heures de l'après-midi, 3.000 hommes d'infanterie et 400 cavaliers, soutenus par des pièces

d'artillerie qui furent hissées sur la montagne de Louis XIV, passèrent la Bidassoa. Le général **WILLOT**, avec le 1er bataillon de la 5e demi-brigade légère et le bataillon de grenadiers de **LA TOUR D'AUVERGNE**, résista vigoureusement. La droite des Espagnols fut culbutée, ce qui entraîna la retraite de toute leur ligne. Leur gauche, comprenant le régiment de Léon-Infanterie et 400 cavaliers, protégea le mouvement rétrograde.
Le colonel **ROBERT**, avec 90 cavaliers du 18e régiment de dragons et 30 gendarmes, fondit à l'improviste sur cette gauche, la coupa, la sabra et la jeta dans une déroute complète.
Le maréchal de camp **ROUFFIGNAC**, le colonel du régiment de Léon, 12 officiers et 193 soldats furent faits prisonniers. Les Espagnols perdirent en outre 150 tués ou blessés et un grand nombre d'hommes qui se noyèrent dans la Bidassoa en s'écartant des gués. artillerie fut précipitée dans la rivière du haut de la montagne Louis XIV. Le général en chef don **Ventura CARO** reçut une blessure[1].
Les représentants du peuple **RAFIOT** et **GARRAU** donnèrent les renseignements suivants :

CARO a été renversé de son cheval et serait prisonnier sans les contrebandiers espagnols qui l'ont ramené à Irun. Le général s'est fait saigner le 24. Le lieutenant général **DUMOUILLET** est très grièvement blessé ; il en est de même du jeune **CRILLON** et de plusieurs officiers de marque. Un autre officier général a, péri sur le champ de bataille ; c'est sans doute celui dont nos braves soldats ont apporté l'uniforme. De notre côté, le nombre des morts ne s'élève qu'à 7 ou 8 et celui des blessés à 36. Le général de division **LABOURDONNAYE** a montré dans l'action beaucoup de sang-froid et de prévoyance. Il en est de même du citoyen **LA TOUR D'AUVERGNE**, capitaine de la 1re compagnie des grenadiers au 80e régiment d'infanterie ; cet officier joint à beaucoup de talents une intrépidité héroïque.

Le 29 août, la division de droite concentrait ses efforts contre Biriatou ; mais la défense, supérieurement dirigée par le marquis **de La ROMANA**, eut raison de l'attaque, et **DESPREZ-CRASSIER** dut se retirer devant l'offensive espagnole.

Si j'ai à me plaindre, disait-il le lendemain, en rendant compte au ministre de cette malheureuse affaire, c'est de trop d'ardeur que manifestaient les aides de camp, les officiers et les soldats pour aller à l'ennemi.
Je vais m'occuper du soin bien imposant de leur persuader que l'obéissance devant l'ennemi doit être la première vertu d'un républicain et qu'une bravoure mal dirigée peut arracher le succès d'une journée heureuse[2].

Les représentants du peuple ne lui en laissèrent pas le temps ; ils le destituèrent à la suite de cet échec, et lui donnèrent pour successeur le Suisse **MULLER**, alors chef d'état-major de l'armée ; il avait conquis à Mayence et dans la Vendée les étoiles, et, à cette occasion, il fut promu général de division (14 octobre 1793).
Ce choix, que les représentants maintinrent malgré le comité de Salut public[3], eut d'heureuses conséquences. Nous les dirons plus loin. Mais auparavant, nous allons étudier l'importante modification qu'à cette époque on fit subir à l'organisation des troupes. Nous vouions parler de l'amalgame, qui consacra l'existence de la 148e demi-brigade, et de la cérémonie qui fut en quelque sorte le baptême du corps auquel nous avons l'honneur d'appartenir.

1 Capitaine Simond.

2 Rapport du 30 août. (Archives de la guerre.)

3 Le comité de Salut public avait nommé au commandement en chef de l'armée des Pyrénées occidentales Dumas, l'ancêtre du grand romancier.